Villeneuve en Action

Bulletin d'informations municipales
4ème Trimestre 2018
http:www.facebook.com/villeneuvelacomptal

N° 1

Depuis le 1er juillet, notre commune est administrée par un nouveau conseil municipal issu des élections du 24 juin 2018. Voici sa composition :

- **Maire : Hervé ANTOINE**
- **1er Adjoint : Julien PALAUSSE,** chargé des services techniques et de la vie associative
- **2ème Adjointe : Magali CALVET,** chargée de la petite enfance, de l'école, de la jeunesse et de la culture
- **3ème Adjoint : Benoit MERLIN,** chargé des finances, de l'aménagement et du développement communal
- **4ème Adjointe : Chantal LIMOUZY,** chargée de l'environnement, de la qualité de la vie quotidienne et de la démocratie locale
- **Conseiller municipal délégué : Jean-Claude LINCOU** chargé du suivi des travaux, des cérémonies et du protocole
- **Conseillère municipale déléguée : Peggy BOURRUST** chargée du suivi des outils et actions de communication
- **Conseillers municipaux : Alain-Jean MERCIER, Anne-Sophie MATHIEU, David CORREZE, Karine NOT, Sarah ARKAM, Gérard BELMAS, Ariane CABON SERRES, Martine ESCOLIER PUEBLA**
- **Conseillers communautaires : Benoit MERLIN, Sarah ARKAM.**

Editorial du Maire

Le 24 juin, vous avez élu les membres de la liste « Pour Villeneuve Apaisée » avec 61,51% des voix. Dorénavant, les douze élus de cette liste et les trois élus de la liste « Villeneuve Maintenant » forment le nouveau Conseil Municipal de notre commune avec pour mission de gérer, d'administrer et de conduire les affaires communales jusqu'en mars 2020. Ma volonté et celle de toute l'équipe municipale est de travailler sereinement au présent et à l'avenir de Villeneuve.

Nous formons en effet une communauté de vie de près de 1 300 personnes et nous devons nous entendre, au-delà de nos différences, pour le bien commun. Nous avons à **faire partager cette envie de vivre ensemble** que certains appelleront **« solidarité »**, d'autres **« convivialité »**, mais **qui nous réunit tous à travers des réalisations, des animations ou des projets à réaliser en commun.**

C'est dans cet esprit que j'inscris **l'action de la municipalité, attentive à vos attentes et ouverte aux propositions constructives** qui feront progresser notre village. Ce premier bulletin vous présente avec sobriété les actions et évènements qui marquent l'actualité de notre village, en ce second semestre 2018. Je vous en souhaite bonne lecture.

Vous pouvez compter sur notre écoute et notre dévouement !

Bien à vous,

Le Maire,
Hervé ANTOINE

Les principales délibérations du Conseil Municipal

La composition des quatre commissions municipales

Finances et budget
Vice président : Benoit MERLIN
Membres : Peggy BOURRUST, Magali CALVET, Chantal LIMOUZY, Karine NOT, Ariane CABON SERRES, Gérard BELMAS.

Action sociale, vie scolaire, culture
Vice présidente : Magali CALVET
Membres : Sarah ARKAM, David CORREZE, Anne-Sophie MATHIEU, Alain MERCIER, Martine ESCOLIER PUEBLA, Ariane CABON SERRES.

Travaux, urbanisme, patrimoine, environnement
Vice présidente : Chantal LIMOUZY
Membres : Alain MERCIER, Benoit MERLIN, Jean-Claude LINCOU, Julien PALAUSSE, Gérard BELMAS, Martine ESCOLIER PUEBLA.

Vie associative, communication, démocratie locale
Vice président : Julien PALAUSSE
Membres : Sarah ARKAM, Peggy BOURRUST, David CORREZE, Jean-Claude LINCOU, Anne-Sophie MATHIEU, Karine NOT, Martine ESCOLIER PUEBLA, Ariane CABON SERRES.

Sur proposition du Maire, Monsieur Gérard BELMAS a été désigné par le Conseil Municipal comme «Correspondant Défense» de notre commune. Sa mission sera de participer au renforcement du lien entre l'armée et la population.

A l'issue des élections du dimanche 24 juin, le conseil municipal s'est réuni le 1er juillet 2018 pour procéder à l'élection du Maire, des quatre Adjoints au Maire et donner lecture du tableau officiel des élus. Après cette séance formelle, le conseil s'est retrouvé le 23 juillet à 18h pour une importante séance de travail comportant pas moins de 33 points dont voici les principaux…

- Prise d'acte de l'arrêt de la Chambre Régionale des Comptes et de la décision du Préfet sur les comptes 2017.
- Délégations du Conseil Municipal au Maire.
- Création des 4 commissions municipales :
  • finances et budget
  • action sociale, vie scolaire, culture
  • travaux, urbanisme, patrimoine, environnement
  • vie associative, communication, démocratie locale.
- Désignation de la commission d'appel d'offres, des représentants aux divers organismes extérieurs.
- Demande de subvention au Préfet pour la dotation de solidarité nationale suite aux évènements climatiques.
- Dissolution du budget annexe eau et assainissement et transfert des excédents à la Communauté de Communes.
- Groupement de commandes : fournitures de repas en liaison froide à la cantine.
- Tarifs inchangés de la restauration scolaire.
- Convention mission assistance de l'Agence Technique Départementale pour projets de voirie, bâtiments et ouvrages d'arts.
- Convention ONF pour la forêt communale.
- Convention pour percevoir les aides de la Caisse d'Allocations Familiales périscolaire et loisirs éducatifs.
- Engagement travaux d'urgence suite effondrement talus Laval Basse.
- Décision modificative budgétaire.

Permanence des élus : le samedi de 10h à 12h

Vos élus vous recevront tous les samedis matins en mairie, à l'occasion de leur permanence organisée à tour de rôle. La réception se fera sans rendez-vous. Vous pourrez venir exposer vos questions, remarques et propositions sans formalisme particulier, en toute simplicité. Pour les questions nécessitant des recherches ou des contacts avec d'autres organismes, un suivi sera assuré sur rendez-vous.

Expression

Libre expression du groupe « Villeneuve Maintenant »

Nous tenons à remercier très chaleureusement les électrices et les électeurs qui nous ont soutenus lors du vote. Depuis les 15 élus se sont mis au travail.
Les commissions ont d'ors et déjà été constituées et chacune d'entre elles est composée d'au moins sept membres dont deux de notre liste. Nous pouvons ainsi intervenir de façon constructive à l'ensemble des projets évoqués.
Les réunions, dont les conseils municipaux, sont l'occasion d'émettre nos idées qui sont reçues avec respect et politesse et débattues en toute démocratie.
Nous espérons que les projets émis par notre liste notamment concernant l'environnement verront le jour et nous resterons vigilants n'ayant qu'un souhait celui de représenter dignement les intérêts des habitants de notre commune.

Mesdames ESCOLIER PUEBLA et CABON SERRES, Monsieur BELMAS

réalisés

Effondrement de talus au chemin de Laval Basse

Avec les pluies abondantes de juin, une partie du talus s'est effondrée sur ce chemin menaçant même une habitation. La commune est intervenue, après conseil des experts, pour faire réaliser par l'entreprise AGTP des travaux provisoires (9 725 € HT), consistant à la mise en place d'une coque en béton projeté sous haute pression. Les assurances ont été saisies pour instruire les suites de ce dossier.

Travaux de voirie en nombre

Le chemin des Métairies, le City Stade, le lotissement Terre Blanc, ainsi que la rue de l'Envol et impasse de l'Autan, ont fait l'objet d'importants travaux de remise à niveau et rénovation des surfaces roulantes dans la période fin juillet-début août. Ces travaux de mise en sécurité d'un montant de 77 893 HT ont été réalisés par l'entreprise Cazal. Ils ont bénéficié d'une subvention de 22 500 € du Conseil Départemental de l'Aude.

Curage de fossés et reprise de pluvial

Les pluies très fortes du printemps ont eu des conséquences sur nos réseaux d'évacuation des eaux. La municipalité procède à des travaux (curage de fossés, reprise de voiries, débouchage des réseaux pluviaux) sur les secteurs des 5 Coins, les chemins de la Gare, du Camazou Bas, rue des Jardins et allée du Palmier. Un dossier a été déposé auprès de la Préfecture pour demander une aide exceptionnelle au titre des calamités climatiques.

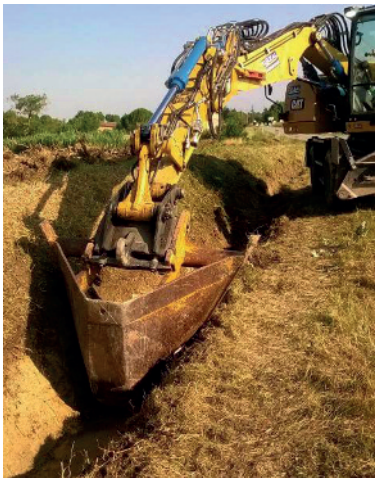

Préparation de la rentrée scolaire

Les Agents des services techniques ont réalisé des travaux de maintenance et de mise en sécurité de l'école : couverture des piliers avec bardage bois, entretien courant des classes et de la cour.

en cours

La fibre optique arrive : premiers signes

L'arrivée de la fibre optique est un évènement majeur pour l'avenir de notre territoire. Il est engagé dans le cadre du schéma départemental par le SYADEN et avec l'appui conséquent de la Communauté de Communes. Notre commune sera dans les premières bénéficiaires sur le territoire. Cette arrivée se précise avec d'une part, l'installation à l'entrée du chemin de la Gare de la boite de raccordement optique qui va centraliser le futur réseau de la commune, et d'autre part, les travaux pour amener des gaines et de la fibre dans les divers réseaux souterrains existants. Ce chantier va se poursuivre durant tout le premier semestre 2019. Ne vous étonnez pas de voir les véhicules des entreprises EIFFAGE ou SADE sur notre territoire.

La toiture de l'église en réparation

Magnifique patrimoine, notre église s'abîmait à chaque orage en raison des fuites d'eau. Grâce aux aides conséquentes de la Région OCCITANIE (20 504.€) et de l'Etat, au titre de la réserve parlementaire (5 000€), la commune a pu engager les importants travaux de réfection complète de la toiture, avec reprise éventuelle des voliges détériorées et crochetage de l'ensemble des tuiles. Ce chantier d'un montant de 68 346€ HT a débuté fin août et doit durer jusqu'à la deuxième quinzaine d'octobre. Il est confié à l'entreprise MARSON.

à venir

En novembre, ouverture de la MAM…

La MAM, c'est la Maison des Assistantes Maternelles implantée au rez-de-chaussée de la Maison REBELLE, place de l'Ecole. L'opération, initiée depuis maintenant plus de six années, comprend en outre au 1er étage des logements sociaux confiés à HABITAT AUDOIS. Le chantier arrive à son terme et les deux assistantes maternelles, auxquelles la commune loue cet équipement, finalisent maintenant leur installation. Elles pourront recevoir jusqu'à six enfants dans des locaux parfaitement adaptés et agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental de l'Aude. Le projet a bénéficié de l'aide de 40 000 € du FSIL (Etat).

Installation de nouveaux panneaux libre expression

Afin d'éviter l'affichage sauvage et de permettre l'expression associative de façon plus visible, la municipalité a décidé d'implanter 4 panneaux de libre expression sur les sites suivants : parking de l'école, stade, Grand'rue et rue de la Coumelle. Cette action est réalisée en régie par les services techniques municipaux.

Un village festif et dynamique !

Villeneuve était présente à la 19ème Fête du Cassoulet de Castelnaudary

Le jeune Villeneuvois Louis CLOUTE CAZORLA a brillamment remporté le concours du meilleur cassoulet amateur. Félicitations à l'enfant du pays pour sa remarquable performance culinaire ! L'équipe du Comité des Fêtes était présente avec son « Objet Flottant Non Identifié » le samedi 25 août, sur les berges du Petit Bassin à Castelnaudary, dans le cadre des animations nautiques de la fête. Autres présences remarquées de notre village étaient bien entendu **le magnifique char, réalisé par l'association des Gauvois et nos superbes majorettes Majos Cheerlee Girls,** qui ont défilé le dimanche dans un tour de ville très fréquenté. **Un grand bravo à nos équipes pour leur dévouement joyeux qui honore notre commune et montre un dynamisme apprécié.**

La Fête de l'école de la Pomelle

Le 12 juin, à l'occasion de la fête de l'école, les enseignants et leurs élèves nous ont offert un bien agréable moment autour de chorégraphies et chants divers !

La sardinade de l'amitié

L'association « Le Pont de l'amitié », chère à Marie-Thérèse LAQUERBE, s'est retrouvée pour la traditionnelle sardinade d'été le 7 juillet à notre Salle des Fêtes. **Gros succès auprès du 3ème âge de Villeneuve mais aussi bien au-delà. Tous ont pu apprécier les talents des dévoués bénévoles qui ont organisé une superbe après-midi récréative.**

Le rugby à l'honneur

Le tournoi du RELM s'est déroulé le 7 juillet au complexe sportif avec plus d'une centaine de gamins de tout le Lauragais, suivi des assemblées générales de l'USV XV le 8 juillet et de celle du RELM le 20 juillet, notre village était à l'honneur au plan sportif en ce mois de juillet. **De bons moments de convivialité ont pu ainsi être partagés dans cette belle ambiance « rugby » !**

La fête des voisins

Le 20 juillet, les habitants du lotissement des Jardins se sont retrouvés pour partager un moment convivial autour d'un bon repas. **Belle initiative qui pourrait se développer l'année prochaine dans divers quartiers du village...**

Etat Civil *depuis le 1er janvier 2018*

Bienvenue à

- Lya MEYERHOFFER SEVERAN, *née le 1er janvier*
- Louïse PORTAL HAERINCK, *née le 10 février*
- Kenzo, Gino CACHOULET TATTINI, *né le 12 février*
- Chloé, Marie CLOTTEAU, *née le 4 juillet*
- Izia, Sophie, Françoise ZODEHOUGAN, *née le 30 juillet*
- Manon SALAMON BIETTE, *née le 21 août*

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

- Françoise RICHARD et Pierre PHALIPPOU, *le 24 mai*
- Valentine ANTOINE et Antoine PELLETIER, *le 9 août*
- Nadia EL GHOUM et Mored KAJOIN, *le 11 août*
- Laura BLAZY et Félix GILL, *le 11 août*

Décès

Arlette MARTORELL, *le 14 mars*
Jean ROLLAND, *le 28 mars*
Jacques BARDOU, *le 6 avril*
Yvonne SUBIAS, *le 20 avril*
Gilberte LAPERRUQUE, *le 25 mai*
André PAILHES, *le 13 juillet*
Camille SERRES, *le 17 août*

Viileneuve en Action - Bulletin municipal n°1 - 4e trimestre 2018
Directrice de la publication : Peggy BOURRUST
Crédit photos : Mairie de Villeneuve-la-Comptal
IMPRIMÉ SUR PAPIER CYCLUS 100% RECYCLÉ
Imprimerie du Lauragais - 11400 Castelnaudary
RCS B 382 625 341

Villeneuve en Action

Restaurant scolaire : rencontre avec Récapé

Avec la rentrée scolaire, la municipalité a décidé d'inviter le 6 septembre le nouveau prestataire qui assurera les repas de la cantine à midi. Il s'agit de la Maison Récapé qui a été sélectionnée au terme d'un marché public réalisé par la Communauté de Communes. Les parents d'élèves étaient associés à cet échange.